

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 18 JUILLET 2022

Convocations faites le
12/07/2022
Délibérations affichées le
22/07/2022

N° Délib : 21/2022

**OBJET : ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF SERVICE CIVIQUE ET
DEMANDE D'AGREMENT**

L'an deux mil vingt-deux, le 18 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CLERC Myriam – JUNGER Mathieu – NICOT Kévin - ROUYER Gilbert
SIMANSKI Yolande*

Etaient absents excusés : *CANILLAS Benjamin - GOGUET Audrey - KREITER Pascal -
GREGOIRE Hubert - SERGENT Nicolas*

Pouvoirs : *CANILLAS Benjamin donne pouvoir à NICOT Kévin
GOGUET Audrey donne pouvoir à JUNGER Mathieu
KREITER Pascal donne pouvoir à ROUYER Gilbert*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Monsieur Kévin NICOT*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le fonctionnement de l'école avec la scolarisation des 3 et 4 ans nécessitent de nombreuses modifications dans l'organisation de la structure école et périscolaire.

Monsieur le Maire présente le service civique et la mission de service civique définie dans le cadre de l'éducation pour tous (soutien, accompagnement et animation)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte l'engagement dans le dispositif service civique et autorise le Maire à signer tous les documents qui s'y réfèrent dont le contrat d'engagement de service civique avec le volontaire.

Le Maire :
Christian BOUCAUD